



Autorisation dispositif CAF Pro

Autorise

N'autorise pas

La commune de La Roque D'Anthéron à demander à la CAF via le dispositif CAF Pro, mon quotient familial.

Vous trouverez sur le site de la commune ou en mairie, disponible au format papier, le règlement intérieur des services municipaux. <https://www.ville-laroquedantheron.fr/>

J'ai pris connaissance du règlement intérieur des services municipaux

Signature(s) :

COUPON RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Monsieur/Madame.....Responsable
légal de l'enfant inscrit au(x) service(s)
municipaux (Maison de l'Enfance et/ou restauration scolaire) de la Ville de La Roque
d'Anthéron accepte de façon pleine et entière tous les articles du règlement intérieur.

La Roque d'Anthéron, le _____

Signature des responsables légaux, précédée de la mention « lu et approuvé »

Signatures :

Adhésion de l'enfant

Je déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

Le/...../.....

Signature(s) :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Mairie de La Roque d'Anthéron, 2 avenue de l'Europe Unie 13640 LA ROQUE D'ANTHERON pour permettre l'enregistrement des demandes d'inscriptions aux services municipaux. La base légale du traitement est l'obligation légale.

Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : Mairie de La Roque d'Anthéron. Le stockage des données est assuré par ARPEGE Parc de la Gibraye, 13 Rue de la Loire CS 23619, 44236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex

Les données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

PHOTO

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT

.....

ECOLE : CLASSE :

ANNÉE SCOLAIRE :

ENFANT

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : / /

Commune de naissance : Pays :

Autorisations parentales

Je soussigné(e), Nom Prénom

Autorisation de sortie :

Autorise mon enfant à quitter le service de l'enfance à la fin de la journée ou de l'activité et à rentrer seul (**obligatoirement âgé de plus de 6 ans et scolarisé en élémentaire**).

N'autorise pas mon enfant à quitter seul le service. Il reste sous la responsabilité de l'organisateur jusqu'à ce qu'un représentant légal vienne le chercher.

- 1. Seules les personnes majeures sont autorisées à prendre en charge des enfants de moins de 6 ans et scolarisés en maternelle.*
- 2. Pour les enfants de plus de 6 ans et scolarisés en élémentaire, les personnes majeures ou les mineurs âgés d'au moins 10 ans sont autorisés à les déposer et à les récupérer.*

Fait le/...../.....,

Signature du responsable :

Activités et Sorties :

Autorise

N'autorise pas

Mon enfant à participer à toutes les activités auxquelles il sera inscrit organisées par les services de l'Enfance de la Roque d'Anthéron et à prendre le bus pour se rendre à certaines activités (sortie, théâtre, piscine...)

Fait le/...../.....,

Signature du responsable :

Autorise

N'autorise pas

Mon enfant à participer à une sortie qui lui serait proposée « à la dernière minute » dans le cas de places disponibles.

Fait le/...../.....,

Signature du responsable :

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT

.....

Hospitalisation/ Urgence :

Autorise

N'autorise pas

un médecin ou l'organisateur à prendre toutes décisions qui lui semblent nécessaires pour hospitaliser mon enfant et/ou faire pratiquer une intervention chirurgicale en cas d'urgence.

Fait le/...../.....,

Signature du responsable :

Droit à l'image:

Autorise

N'autorise pas

1/ Mon enfant à être filmé(e) et/ou photographié(e) dans le cadre des activités du service. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée, ni à utiliser les images, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

2/ Le service communication de la Mairie de La Roque d'Anthéron à photographier/filmer mon enfant à des fins de communication municipale sur les supports suivants :

- o Tous supports municipaux (imprimés ou web)
- o Bulletin municipal
- o Site web www.ville-laroquedantheron.fr
- o Application La Roque d'Anthéron
- o Page Facebook La Roque Agenda

Autorise N'autorise pas

Autorise N'autorise pas

Autorise N'autorise pas

Autorise N'autorise pas

Autorise N'autorise pas

Fait le/...../.....,

Signature du responsable :

Prise de photos /vidéos :

Dégage, de toute responsabilité, le personnel et la municipalité, si mon enfant muni de son téléphone portable prend des photos et/ou vidéos à l'insu du personnel et en fait un usage illicite.

Fait le/...../.....,

Signature du responsable :



Fiche sanitaire de liaison

MDPH
En cours
A venir

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT

AESH*

.....
Fille ou garçon

En cours
A venir

NÉ(E) LE :

PAI

ECOLE :

Sans porc

CLASSE :

Sans viande

I - Vaccinations : (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires	Date de vaccination	Date du dernier rappel
DT polio ou tout autre vaccin l'incluant (Tétra / Penta / Hexacoq / Heptacoq ...)	-- / -- / ----	-- / -- / ----

Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires.

rappel tous les 5 ans pour les vaccins obligatoires pour les mineurs de – 13 ans.

II - Renseignements médicaux :

L'enfant suit-il un traitement médical régulier ? oui non

Si oui, prendre contact avec le responsable du service (Restauration ou Maison de l'Enfance) pour la mise en place d'un éventuel PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Allergies : MEDICAMENTEUSES oui non
ASTHME oui non
ALIMENTAIRES oui non
AUTRES oui non

PAI (merci de remplir le formulaire **PAI Municipal et prendre RDV avec les responsables PAI**)

responsable.restauration@ville-laroquedantheron.fr
responsable.enfancejeunesse@ville-laroquedantheron.fr

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Le trouble de la santé implique-t-il une conduite particulière à suivre en cas d'urgence pendant le déroulement de l'accueil de loisir ou la restauration collective ?
 Oui non

Autres difficultés de santé et précautions à prendre (suivi spécialisé, handicap moteur, troubles de comportement, antécédents d'accidents, opération, ...) :

III - Recommandations utiles :

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, problème d'énurésie, ...?

IV – Responsable(s) légal de l'enfant :

Nom : Prénom :
Adresse: travail : portable :
Tél. domicile :
Nom : Prénom :
Adresse: travail : portable :
Tél. domicile :

Nom et tél. du médecin traitant (facultatif)

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables de services (Restauration ou Maison de l'Enfance) à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature (précédée de la mention lu et approuvé) : Date :

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant. Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé.

Il est rappelé que cette fiche sanitaire de liaison peut être remise sous enveloppe cachetée par la famille au responsable du service enfance jeunesse. Les informations communiquées restent confidentielles. Les fiches sanitaires de liaison doivent être renouvelées tous les ans. Toute modification en cours d'année concernant les renseignements ci-dessus devra être obligatoirement signalée au service inscriptions périscolaires et extrascolaires.





BON D'ABSENCE

(À retourner au service régie inscriptions)



Extrait du Règlement intérieur actualisé le 10/06/2021, vous devez **signaler** toute absence, **au plus tard à 9 heures le jour même soit :**

- À partir de votre espace famille :
<https://www.espace-citoyens.net/ville-laroquedantheron/espace-citoyens/>
- Par mail à l'adresse suivante : accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr
- Avec un bon d'absence à déposer en mairie

- Les absences en raison de sorties scolaires, grèves, absences de l'enseignant, les évènements exceptionnels provenant de l'Education Nationale ou de la Commune, ainsi que maladie de l'enfant ne feront pas l'objet d'une facturation. **Il vous appartient de nous faire parvenir un justificatif d'absence pour maladie de l'enfant (certificat médical, bon d'absence joint au dossier d'inscription), au plus tard le lendemain, afin de ne pas être facturés.**

- Les absences pour motifs de convenance personnelle seront facturées
- Les absences sans « bon d'absence » seront considérées comme absences facturées.

Attention : toute absence non signalée avant 9h sera facturée quel que soit le motif de l'absence (justifiée ou non).

Je soussigné(e).....

vous prie de bien vouloir excuser mon enfant pour son absence :

Du au inclus

Motif :

Périscolaire matin Périscolaire soir

Mercredi Vacances

Restauration collective :

Nom et signature du représentant légal :

Les informations indispensables

Gestion des réservations et absences :

<https://www.espace-citoyens.net/ville-laroquedantheron/espace-citoyens/>

Ou avec le bon d'absence en mairie

accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr



Calendrier de facturation garde alternée:

Prendre rendez-vous avec la régie inscriptions
accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr

PAI à signaler dossier à compléter prendre
rendez-vous avec le service restauration

Tél :06.19.42.54.23

responsable.restauration@ville-laroquedantheron.fr

Lundi	Périscolaire 7h30 - 8h10	Ecole	Repas	Ecole	Périscolaire 16h30 - 19h00
		8h20 / 12h00 8h20/11h30 pour J.FERRY	Repas	13h50 /16h30 13h20/16h30 pour J.FERRY	
Mardi	Périscolaire 7h30 - 8h10	Ecole	Repas	Ecole	Périscolaire 16h30 - 19h00
		8h20 / 12h00 8h20/11h30 pour J.FERRY	Repas	13h50/16h30/13h20/16h30 pour J FERRY	
Mercredi	Accueil 7h30 - 9h00	Activités Maison de l'Enfance et service des sports 9h-12h	Repas	Activités Maison de l'Enfance 14h00 - 16h30	Accueil 16h30 - 19h00
Jeudi	Périscolaire 7h30 - 8h10	Ecole	Repas	Ecole	Périscolaire 16h30 - 19h00
		8h20 / 12h00 8h20/11h30 pour J.FERRY	Repas	13h50 /16h30 13h20/16h30 pour J.FERRY	
Vendredi	Périscolaire 7h30 - 8h10	Ecole 8h20/11h30 pour J.FERRY	Repas	Ecole 13h50/16h30 13h20/16h30 pour J.FERRY	Périscolaire 16h30 - 19h00

Numéros et e-mails utiles :

Service régie inscriptions :04.42.95.70.70

accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr

Service enfance : 09.64.07.05.58

04.42.53.50.16

mde@ville-laroquedantheron.fr

Horaires mairie

Lundi, mardi, mercredi

jeudi : 8h30 à 11h30

14h00 à 16h00

Vendredi : 8h30 à 13h30

Horaire d'ouverture de la MDE :

Lundi, mardi, Mercredi, jeudi et
vendredi:

7h30-8h10/16h40-19h00

18h30 pendant les vacances
scolaires